Temps ordinaire - 31e Semaine: Jeudi

Texte de l'Évangile (*Lc* 15,1-10): Les publicains et les pécheurs venaient tous à Jésus pour l'écouter. Les pharisiens et les scribes récriminaient contre lui: «Cet homme fait bon accueil aux pécheurs, et il mange avec eux!».

Alors Jésus leur dit cette parabole: «Si l'un de vous a cent brebis et en perd une, ne laisse-t-il pas les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le désert pour aller chercher celle qui est perdue, jusqu'à ce qu'il la retrouve? Quand il l'a retrouvée, tout joyeux, il la prend sur ses épaules, et, de retour chez lui, il réunit ses amis et ses voisins; il leur dit: 'Réjouissez-vous avec moi, car j'ai retrouvé ma brebis, celle qui était perdue!'. Je vous le dis: C'est ainsi qu'il y aura de la joie dans le ciel pour un seul pécheur qui se convertit, plus que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de conversion.

»Ou encore, si une femme a dix pièces d'argent et en perd une, ne va-t-elle pas allumer une lampe, balayer la maison, et chercher avec soin jusqu'à ce qu'elle la retrouve? Quand elle l'a retrouvée, elle réunit ses amies et ses voisines et leur dit: 'Réjouissez-vous avec moi, car j'ai retrouvé la pièce d'argent que j'avais perdue!'. De même, je vous le dis: Il y a de la joie chez les anges de Dieu pour un seul pécheur qui se convertit».

«Il y aura de la joie dans le ciel pour un seul pécheur qui se convertit»

Abbé Francesc NICOLAU i Pous
(Barcelona, Espagne)

Aujourd'hui, l'évangéliste de la miséricorde de Dieu nous relate deux paraboles de Jésus qui illuminent la manière d'agir de Dieu vis-à-vis des pécheurs qui reprennent le droit chemin. Avec l'image humaine de la joie, Il nous révèle la bonté divine et comment Dieu se complaît avec le retour de celui qui s'est éloigné du péché. C'est comme le retour à la maison du Père (comme Il le dira plus nettement dans Lc 15,11-32). Le Seigneur n'est pas venu pour condamner le monde mais pour le sauver (cf. Jn 3,17) et Il a fait cela en accueillant les pécheurs qui remplis de confiance «venaient tous à Jésus pour l'écouter» (Lc 15,1), puisqu'Il guérissait leurs âmes de la même façon dont un médecin guérit le corps d'un malade. Les pharisiens se considéraient comme des hommes bons et ne ressentaient pas le besoin d'aller voir le

médecin, et l'évangéliste nous dit que c'est à eux que Jésus adressait les paraboles que nous lisons aujourd'hui.

Si nous sommes "spirituellement" malades, Jésus s'occupera de nous et se réjouira que nous recourrions à Lui. Mais, par contre, si comme les pharisiens orgueilleux nous croyons que nous n'avons pas besoin de demander pardon, le médecin divin ne pourra rien pour nous. Nous devons nous sentir pécheurs à chaque fois que nous récitons le Notre Père, puisque dans cette prière nous lui demandons de «pardonner nos offenses…». Et comme nous devons Lui être reconnaissants de le faire! Et comme nous devons Le remercier pour le sacrement de la réconciliation qu'Il a mis à notre portée avec tant de compassion! Que l'orgueil ne nous fasse pas le mépriser. Saint Augustin nous dit que le Christ, Dieu Homme, nous a donné l'exemple de l'humilité pour nous guérir du "cancer" de l'orgueil, «car l'homme orgueilleux est une grande misère, mais un Dieu humble est une plus grande miséricorde».

Nous devons encore dire que la leçon de Jésus aux pharisiens est aussi un exemple pour nous, nous ne pouvons pas éloigner de nous les pécheurs. Le Seigneur veut que nous nous aimions comme Lui nous a aimés (cf. Jn 13,34) et nous devons ressentir une grande joie quand nous ramenons une brebis égarée au bercail ou que nous récupérons une pièce que nous avions perdue.

Pensées pour l'évangile d'aujourd'hui

- « C’est là que réside la véritable miséricorde de Dieu envers nous : en ce que le Christ n’est pas mort pour les justes ni pour les saints, mais pour les pécheurs et pour les impies » (Saint Léon le Grand)

- « Le bon berger, le bon chrétien, est toujours de sortie : il est sorti de lui-même, il est sorti vers Dieu, en prière, en adoration ; il est sorti vers les autres pour apporter le message du salut » (François)

- « Les ministres ordonnés, sont aussi responsables de la formation à la prière de leurs frères et sœurs dans le Christ. Serviteurs du bon Pasteur, ils sont ordonnés pour guider le peuple de Dieu aux sources vives de la prière : la Parole de Dieu, la liturgie, la vie théologale, l’Aujourd’hui de Dieu dans les situations concrètes » (Catéchisme de l’Eglise Catholique, n° 2.686)